CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E200850** **VALABLE JUSQU'AU** **04/09/2027**

ÉDITÉ LE 13/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/10/2022

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/06/2024

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 920 767 688 00061

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 2245699

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 037.0012525-S17596137

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 037.0012525-S17596137

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : KOREO

Sigle : KOREO

24 RUE CLEMENT ADER
PARC DE LA CLE DE SAINT PIERRE
BATIMENT D2
91280 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY

Téléphone : 01 64 43 30 00 **Fax :**

Portable : 06 99 45 02 02

Responsabilité légale :
KORIALIS (887 833 481) / KORIALIS KORIALIS PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.koreo.fr

E-mail : contact@koreo.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 813 755 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/08/2026 15:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E200850** **VALABLE JUSQU'AU** **04/09/2027**

ÉDITÉ LE **13/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/10/2022
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/06/2024
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : **920 767 688 00061**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 2245699

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 037.0012525-S17596137

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 037.0012525-S17596137

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **KOREO**
Sigle : KOREO
24 RUE CLEMENT ADER
PARC DE LA CLE DE SAINT PIERRE
BATIMENT D2
91280 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY
Téléphone : 01 64 43 30 00 **Fax :**
Portable : 06 99 45 02 02

Site Internet : http://www.koreo.fr
E-mail : contact@koreo.fr

Responsabilité légale :
KORIALIS (887 833 481) / KORIALIS KORIALIS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Couvreur,Électricien,Peintre,Plâtrier / Plaquiste)	05/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	05/09/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	05/09/2023
o Ventilation mécanique	05/09/2023
o Fenêtres de toit	05/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/09/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	05/09/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	05/09/2023
o Isolation des combles perdus	05/09/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	05/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/08/2026 15:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.